|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des Radiocommunications** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Temp\Temp1_ITU logo Entire package.zip\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  |  |
|  | Document RAG/30-F |
| **12 mars 2021** |
| **Original: anglais** |
| Groupe de travail par correspondance sur la mise en œuvre de la Déclaration sur l'égalité hommes-femmes adoptée par la CMR‑19 | |
| rapport sur les activités du groupe de travail par correspondance | |

Introduction

À sa 27ème réunion, le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) a décidé de créer un Groupe de travail par correspondance du GCR sur l'égalité hommes-femmes (GC-1 du GCR), conformément aux instructions données au GCR par l'AR-19 et la CMR-19, et de lui confier le mandat suivant:

• fournir des orientations en vue d'une sélection équitable aux postes de Présidents, Vice‑Présidents et Rapporteurs des commissions d'études de l'UIT-R, de la RPC et dans le cadre des travaux du GCR, et encourager cette démarche;

• appuyer les travaux en cours du «Réseau de femmes» et y contribuer, afin de renforcer et d'optimiser l'efficacité de cette initiative;

• fournir des avis, selon le cas, sur des questions intéressant l'UIT-R en vue de parvenir à l'égalité, à l'équité et à la parité hommes-femmes dans les travaux du Secteur.

En outre, le GC-1 du GCR devrait élaborer une nouvelle Résolution éventuelle de l'UIT-R intitulée «Promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes-femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT», afin qu'elle soit examinée par le Président du GCR et soumise ultérieurement à l'Assemblée des radiocommunications de 2023, compte tenu des dispositions de la Déclaration sur la promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes-femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT adoptée par la CMR-19, et de toute autre proposition soumise au GC-1 du GCR.

Rapport sur les activités

À la fin du mois de juin 2020, la page web et le dossier SharePoint du Groupe de travail par correspondance du GCR sur l'égalité hommes-femmes ont été mis en place. Au début du mois de mars 2021, le Groupe de travail par correspondance compte 59 abonnés.

Pour tous ses travaux, le Groupe utilise une liste de diffusion électronique et les documents sont postés sur le site SharePoint.

En septembre 2020, le Président et le Vice-Président du Groupe de travail par correspondance ont commencé à recueillir des idées sur la manière de promouvoir la participation des femmes aux travaux des commissions d'études et des groupes de travail de l'UIT-R. En février 2021, ils ont proposé au Groupe de travail par correspondance d'élaborer une note de liaison sur ce sujet que le GCR pourrait envoyer aux commissions d'études et aux groupes de travail de l'UIT-R. Le Groupe de travail par correspondance a salué cette idée et a rédigé une note de liaison, qui est reproduite dans la Pièce jointe 2 du présent document.

Le Groupe de travail par correspondance a également décidé de commencer à élaborer la Résolution de l'UIT-R intitulée «Promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes-femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT» en avril 2021.

Le Groupe de travail par correspondance a réfléchi à la collaboration dans le cadre de l'initiative «Réseau de femmes» et attend maintenant la création du groupe de gestion de l'initiative NOW4WRC23 pour lancer la coopération.

Le programme de travail a en outre été élaboré.

Le Groupe remercie le Bureau des radiocommunications pour son aide et son soutien.

**Pièce jointe 1**: Programme de travail du Groupe de travail par correspondance 1 du GCR sur la mise en œuvre de la Déclaration sur l'égalité hommes-femmes adoptée par la CMR-19

**Pièce jointe 2**: Projet de note de liaison à l'intention des commissions d'études, des groupes de travail et des groupes régionaux de l'UIT‑R

Pièce jointe 1

Programme de travail du Groupe de travail par correspondance 1 du GCR sur la mise en œuvre de la Déclaration sur l'égalité hommes-femmes  
adoptée par la CMR-19

On trouvera ci-après le programme de travail élaboré en vue de la réalisation des tâches décrites dans le mandat du GC-1 du GCR.

Mandat:

• Fournir des orientations en vue d'une sélection équitable aux postes de Présidents, Vice‑Présidents et Rapporteurs des commissions d'études de l'UIT-R, de la RPC et dans le cadre des travaux du GCR, et encourager cette démarche.

• Appuyer les travaux en cours du «Réseau de femmes» et y contribuer, afin de renforcer et d'optimiser l'efficacité de cette initiative.

• Fournir des avis, selon le cas, sur des questions intéressant l'UIT-R en vue de parvenir à l'égalité, à l'équité et à la parité hommes-femmes dans les travaux du Secteur.

En outre, le GC-1 du GCR devrait élaborer une nouvelle Résolution éventuelle de l'UIT-R intitulée «Promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes-femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT», afin qu'elle soit examinée par le Président du GCR et soumise ultérieurement à l'Assemblée des radiocommunications de 2023, compte tenu des dispositions de la Déclaration sur la promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT adoptée par la CMR-19, et de toute autre proposition soumise au GC-1 du GCR.

Programme de travail

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date | *Fournir des orientations en vue d'une sélection équitable aux postes de Présidents, Vice‑Présidents et Rapporteurs des commissions d'études de l'UIT-R, de la RPC et dans le cadre des travaux du GCR, et encourager cette démarche* | *Appuyer les travaux en cours du «Réseau de femmes» et y contribuer, afin de renforcer et d'optimiser l'efficacité de cette initiative* | *Fournir des avis, selon le cas, sur des questions intéressant l'UIT-R en vue de parvenir à l'égalité, à l'équité et à la parité hommes‑femmes dans les travaux du Secteur* | *Nouvelle Résolution de l'UIT-R intitulée «Promotion de l'égalité, de l'équité et de la parité hommes-femmes dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT»* | Considérations générales |
| Février 2021 | Rédiger une note de liaison à envoyer par le GCR aux CE, GT et groupes régionaux de l'UIT‑R | Prendre contact avec les Coprésidents de l'initiative NOW4WRC23 et entamer la collaboration. |  |  |  |
| 15 mars 2021 | Consolider la note de liaison |  |  |  | Élaborer un programme de travail et un rapport d'activité du GC à présenter à la réunion de 2021 du GCR. |
| Avril 2021 |  |  |  | Entamer la rédaction de la Résolution |  |
| Novembre 2021 | Suivi des résultats concernant la note de liaison |  |  | Suivre les progrès |  |
| Mars 2022 |  |  |  | Avant-projet de Résolution | Mettre à jour le programme de travail et élaborer un rapport d'activité du GC à présenter à la réunion de 2022 du GCR. |
| Mars 2023 |  |  |  | Projet de Résolution | Mettre à jour le programme de travail et élaborer un rapport d'activité du GC à présenter à la réunion de 2023 du GCR. |

Pièce jointe 2

Groupe consultatif des radiocommunications (GCR)

Projet de note de liaison à l'intention des commissions d'études, des Groupes de travail et des   
groupes régionaux de l'UIT-R

À sa 27ème réunion, le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) a créé un Groupe de travail par correspondance du GCR sur l'égalité hommes-femmes (GC-1 du GCR), conformément aux instructions données au GCR par l'AR-19 et la CMR-19.

L'une des principales tâches du GC-1 du GCR est de «*fournir des orientations en vue d'une sélection équitable aux postes de présidents, vice-présidents et rapporteurs des commissions d'études de l'UIT-R, de la RPC et dans le cadre des travaux du GCR, et encourager cette démarche*».

L'égalité hommes-femmes ne signifie pas uniquement une répartition égale entre les hommes et les femmes, mais elle comporte également des aspects qualitatifs et vise à garantir que les connaissances et l'expérience des hommes et des femmes soient utilisées pour promouvoir les progrès dans tous les domaines du Secteur des radiocommunications de l'UIT-R.

Dans cette optique, et afin de parvenir à l'égalité, à l'équité et à la parité hommes-femmes dans les délégations des Membres, le GCR recommande aux Administrations, aux Membres de Secteur et aux groupes régionaux de s'employer activement à garantir la participation des femmes aux réunions de l'UIT-R à tous les niveaux, mais en particulier dans des fonctions de direction.

Le GCR demande instamment à tous les groupes de travail d'encourager les déléguées à assumer, avec le soutien de la délégation du Membre qu'elles représentent, des fonctions de direction au sein des groupes de travail et à accepter d'être nommées Vice-Présidente ou Rapporteur.

En outre, le GCR demande aux groupes régionaux et aux délégations des Membres de s'employer activement à nommer des femmes en vue d'assumer la fonction de Rapporteur lors des réunions des groupes de travail.

En outre, afin de faciliter la communication et la coopération entre toutes les entités de l'UIT-R, le GCR propose à tous les groupes de travail et/ou commissions d'études de nommer un Rapporteur pour appuyer les travaux du Groupe de travail par correspondance du GCR sur l'égalité hommes‑femmes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Statut**: Pour suite à donner |  |
| **Contact**: à déterminer | **Courriel**: à déterminer |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_